

Bulletin municipal

Juin 2026

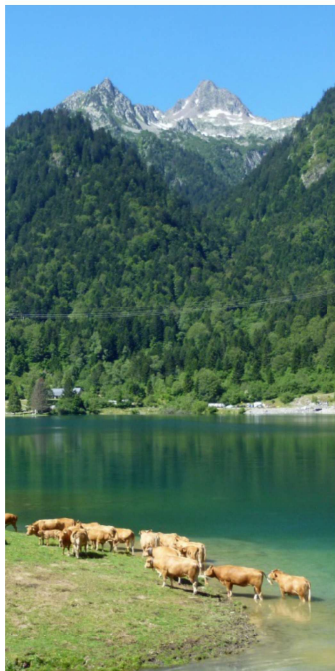


BIENVENUE





SOMMAIRE



► Le mot du Maire

► Le nouveau Conseil municipal

► Le budget de la Commune :

- Le compte financier unique 2025 du budget principal
- Le compte financier unique 2025 du budget Eau & Assainissement
- Les résultats 2025 à reporter sur les budgets 2026
- Le budget principal prévisionnel 2026
- Le budget Eau & Assainissement prévisionnel 2026

► Les emprunts en cours

► Le Carnaval 2026

► Côté Associations

- APE Eths Mainats
- Urgence Frelon Pyrénées Vallées des Gaves
- Les Esclops

► Le Pôle de Services

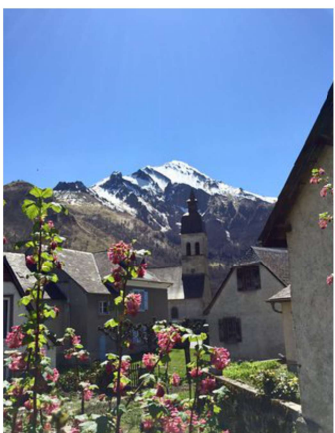
► Rappel sur les consignes de tri

► Préparez la Rentrée scolaire

► Les marchés 2026

► L'agenda des animations et festivités à venir

► Les informations utiles





LE MOT DU MAIRE

Chères habitantes, chers habitants,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée lors des dernières élections.

L'équipe municipale se veut intergénérationnelle et dynamique, les anciens accompagnent et guident les jeunes élus.

Le 23 avril 2026, le Conseil municipal a voté, à l'unanimité, le Budget 2026 et entend poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement et la continuité des projets déjà engagés structurants pour notre village, et ce sans augmentation des impôts.

Après plusieurs années de travail et d'investissement, notre Vallée est officiellement le 1^{er} territoire de montagne labellisé « Destination Pour tous ». Elle s'engage donc sur un tourisme durable, inclusif et responsable.

Dans ce bulletin, vous trouverez toutes les informations sur la vie de notre village.

Je souhaite à toutes et à tous une belle saison été.

Jean-Pierre CAZAUX

Maire d'Arrens-Marsous

► Le nouveau Conseil municipal

Le 15 mars dernier, vous avez élu une nouvelle équipe pour gérer la commune au cours des 6 prochaines années ; l'installation de ses membres a été acté le 22 mars lors de la première séance du Conseil municipal.



Jean-Pierre Cazaux

Maire

Représentant de la commune à la CCPVG

Avec la mise en place de ce bureau rajeuni, je vais pouvoir transmettre mon expérience et penser sereinement à passer la main après toutes ces années. Je remercie tous ceux qui m'ont accompagné. »



Audrey Bertrand

1ère adjointe

Chargée des Finances, du Développement économique et du Développement durable

Vice-présidente CCPVG -

Commission "Environnement, Déchets, Pastoralisme et Transition écologique

« Pour Arrens-Marsous, je m'engage pour une qualité de vie durable, en pensant à l'avenir de nos enfants et en préservant l'authenticité et la richesse naturelle de nos montagnes. »

Jean-François Catelan

2ème adjoint

Chargé des Travaux, Projets, de la Coordination des Services techniques et du Tourisme



« Je suis profondément attaché à Arrens-Marsous et je m'engage avec proximité, écoute et détermination pour préserver notre cadre de vie tout en préparant l'avenir de notre commune. »

Benjamin Coste

4ème adjoint

Chargé de l'Agriculture et la Sécurité (PCS)



Désireux d'agir pour le futur de mon village et compte tenu de ma situation professionnelle et de mon engagement auprès des pompiers, c'est tout naturellement que je vais m'investir dans les questions agricoles et la prévention des risques.

Emilie Ballion Teurlay

3ème adjointe

Chargée de l'Action sociale, des Activités associatives sportives et culturelles et communication



« Notre commune mérite qu'on s'occupe d'elle et qu'on continue à la faire avancer. Je veux contribuer à son dynamisme en donnant de mon temps. J'ai à cœur de soutenir celles et ceux qui font vivre notre territoire au quotidien. »



Jean-Michel Aïo
Délégué
Eau et Assainissement

« Après un 1er mandat où l'on découvre l'étendue des actions communales, j'ai eu envie de poursuivre les actions de transition sur la gestion de l'eau et la transition énergétique. »

Jean-Pierre Da Costa
Délégué
Travaux quotidiens

« Je poursuis mon engagement débuté il y a 31 ans dans l'amour de ce village. Ensembles, nous repartons pour un nouveau mandat avec la même dynamique, toujours dans le mieux-vivre et le bien-être de tous »



Elsa Nouchi

« J'ai été superbement accueillie dans ce village à la fois authentique et dynamique, tourné vers l'avenir ; aussi je souhaite redonner ce que j'ai reçu en consacrant mon temps à préserver ce petit bout de paradis. »

Manuèle Devaux
Présidente de la Commission
Communication

« Pour ce 2ème mandat, mes objectifs sont la poursuite du travail sur la communication en englobant la communication interne au Conseil et sur les sentiers avec l'épineux problème de leur entretien. »



Sandra Fournié

« Ma motivation est de continuer la dynamique de l'attractivité de la commune tout en trouvant de nouvelles solutions pour l'amélioration de celle-ci. »

Jean Haurat

« Je souhaite agir pour un village authentique et humaniste, pour une imprégnation culturelle et sportive de notre jeunesse, par la promotion du tissu associatif, avec le souci de l'ouverture vers l'autre et le monde. »



Marie-Françoise Calvez

« J e souhaite mettre mes expériences professionnelle et de bénévole dans le secteur de la Santé au service de mon village de cœur. »

Didier Trotin

« 15 ans d'engagement bénévole et professionnel auprès des enfants, avec pour objectif la découverte de leur milieu et leur épanouissement dans le groupe. »



Mark Simmonds

« Je souhaite m'investir plus pour ce village que je respecte beaucoup car j'y ai trouvé mon lieu de vie. Je ferai profiter de mes connaissances dans le domaine du bâtiment et de la rénovation. »

Virginie Scholtens

« Enseignante à la retraite, je me suis investie tout naturellement à la bibliothèque lorsque j'ai été sollicitée en 2021 ; j'approfondis maintenant cet engagement au niveau de la commune. »



► Le budget de la Commune

Approuvé par le conseil municipal, le budget prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année. C'est un **document prévisionnel** qui peut être modifié ou complété en cours d'exécution.

La commune d'Arrens-Marsous établit un **budget principal** et un **budget annexe Eau & Assainissement**. Ces budgets ont été votés par le conseil municipal le 23 avril 2026.

Ils comportent deux sections qui doivent être présentées en équilibre (les recettes égalant les dépenses) ou bien en suréquilibre (les recettes étant supérieures aux dépenses) :

- **la section de fonctionnement (ou d'exploitation)** budgétise toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la Commune, celles qui reviennent chaque année ;
- **la section d'investissement** présente les opérations de dépenses et de recettes qui modifient durablement le patrimoine communal : études, aménagements et constructions, acquisitions de terrains et de matériels, emprunts, subventions...

À la clôture de chaque exercice annuel, les **comptes financiers uniques** (qui remplacent les comptes administratifs depuis 2025) des deux budgets sont établis : ils retracent les **opérations réalisées** en dépenses et en recettes. Leurs résultats, excédentaires ou déficitaires, seront intégrés aux budgets prévisionnels de l'année suivante.

Les taux de la fiscalité communale	Taux 2024	Taux 2025	Taux 2026
Taxe foncière sur les propriétés bâties	36,68 %	36,68 %	36,68%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	41,47 %	41,47 %	41,47%
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	3,42 %	4,24 %	5,88%

Les taux des taxes foncières bâties et non bâties resteront stables en 2026. La loi de finances 2026 permet d'appliquer une majoration spéciale de 1,64 % du taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Le Conseil municipal a décidé d'appliquer cette majoration. A titre d'information, notre taux communal de taxes d'habitation sur les résidences secondaires reste un des plus faibles constatés au sein du département.

Ces différents taux sont appliqués sur les bases locatives pour calculer le montant des taxes de la fiscalité locale. Ces bases sont réévaluées chaque année par les services fiscaux afin de suivre l'inflation.

Dans les pages suivantes, vous trouverez les présentations des comptes financiers uniques 2025 (CFU) du budget principal et du budget annexe Eau & Assainissement, puis celles des budgets prévisionnels 2026.

- LE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DU BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	430 791,75	Atténuations de charges	19 106,85
Charges de personnel	434 365,75	Produits des services	80 438,37
Atténuations de produits	176 668,00	Impôts et taxes	1 017 297,79
Autres charges de gestion courante	395 233,53	Dotations et participations	451 009,30
		Autres produits de gestion courante	94 932,01
Total des dépenses de gestion des services	1 437 059,03	Total des recettes de gestion des services	1 662 784,32

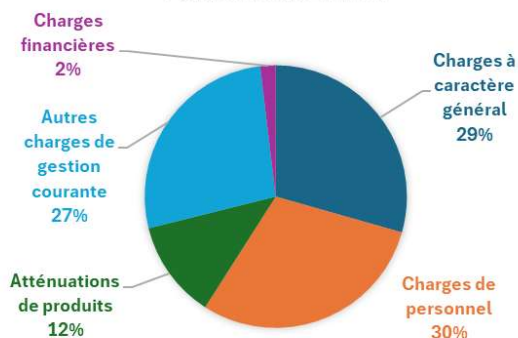
Charges financières	27 649,09	Produits financiers	9,02
Charges spécifiques	0,00	Produits spécifiques	1,68
Dotations aux provisions	263,19	Reprises sur amortissements	0,00
Total des dépenses financières	27 912,28	Total des recettes financières et exceptionnelles	10,70

TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	1 464 971,31	TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	1 662 795,02
---	---------------------	---	---------------------

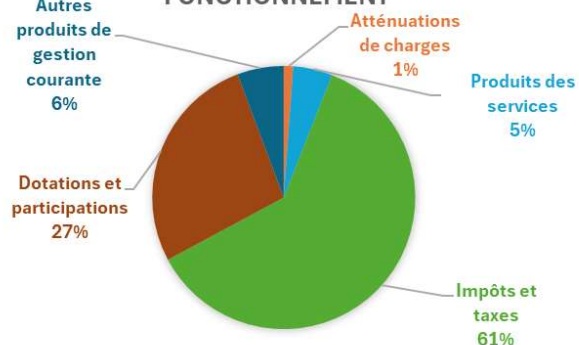
Opérations d'ordre entre sections	35 873,00	Opérations d'ordre entre sections	3 416,96
Total des dépenses d'ordre	35 873,00	Total des recettes d'ordre	3 416,96

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 500 844,31	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 666 211,98
---	---------------------	---	---------------------

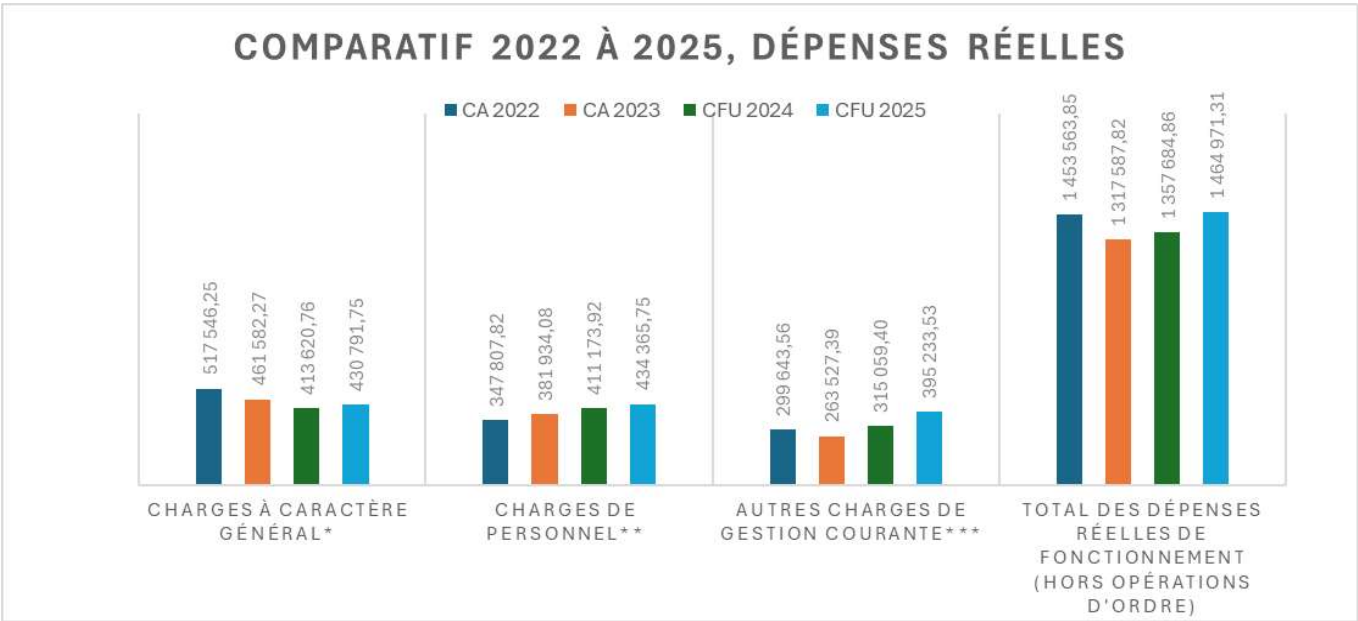
RÉPARTITION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



RÉPARTITION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT



Voici une comparaison des comptes administratifs 2022, 2023 et des comptes financiers uniques 2024 et 2025 concernant **les principaux postes budgétaires de fonctionnement**, ainsi que le total des dépenses et des recettes réelles :

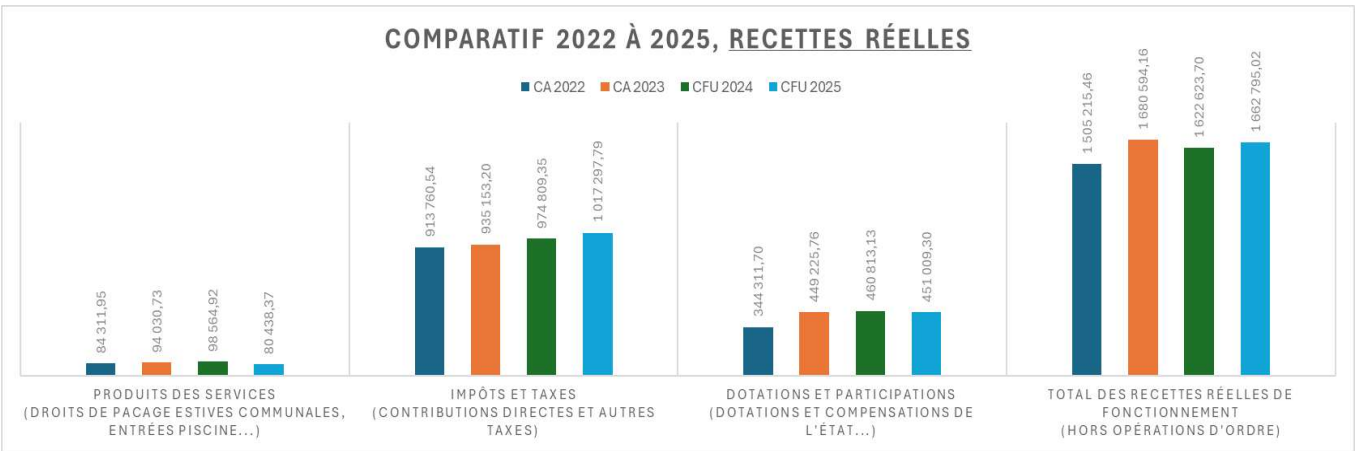


* *électricité, carburant, entretien des bâtiments, voirie, réseaux, fournitures administratives et scolaires, assurances, fêtes et cérémonies, etc.* - ** *rémunérations, cotisations des personnels communaux, etc.*- *** *service d'incendie et de secours, subventions aux associations, subvention d'équilibre au budget Eau & Assainissement, etc.*

Les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté d'environ 8 % par rapport à 2024 (+ 107 286 €).

Cette augmentation est due essentiellement au montant de la subvention d'équilibre versée au budget Eau & Assainissement, de 232 055€ en 2025 par rapport à 160 000€ en 2024.

Les charges à caractère général augmentent légèrement (+4%) tout en restant bien en deçà de l'année 2022, ce qui traduit une gestion rigoureuse et maîtrisée des dépenses.



Les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté de 2% en 2025 (+ 40 171€). Cette augmentation est principalement liée à l'augmentation des ressources fiscales de la Commune (4%).

- LE COMPTE FINANCIER UNIQUE DU BUDGET PRINCIPAL 2025

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Subventions d'équipements versées	66 078,35	Subventions de l'Etat, de la Région, du Département,...	399 670,14
Immobilisations corporelles	60 912,75		
Immobilisations corporelles en cours	1 016 002,68	Emprunts et dettes assimilés	200 000,00
Total des dépenses d'équipement	1 142 993,78	Total des recettes d'équipement	599 670,14
Emprunts et dettes assimilés	295 728,74	Fonds de Compensation de la TVA	144 446,44
Participations, créances rattachées	0,00	Taxe d'aménagement perçue	
Total des dépenses financières	295 728,74	Total des recettes financières	144 446,44
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	1 438 722,52	TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	744 116,58
Opérations d'ordre entre sections	3 416,96	Opérations d'ordre entre sections	35 873,00
Opérations patrimoniales	110 125,02	Opérations patrimoniales	110 125,02
Total des dépenses d'ordre	113 541,98	Total des recettes d'ordre	145 998,02
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	1 552 264,50	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	890 114,60

Commentaires et précisions sur les investissements réalisés :

Subventions d'équipements versées : 66 078,35€

Il s'agit essentiellement des participations et remboursements au SDE 65 (Syndicat Départemental de l'Energie) concernant les programmes d'électrification de la Commune.

Immobilisations corporelles : 60 912,75€

Ce montant inclut en particulier les travaux d'électrification sur plusieurs secteurs du village (entrée du village, Quartier Lanne Dessus).

Immobilisations corporelles en cours : 1 016 002,68€

Ce montant inclut les travaux réalisés à la micro-crèche et au pôle de services.

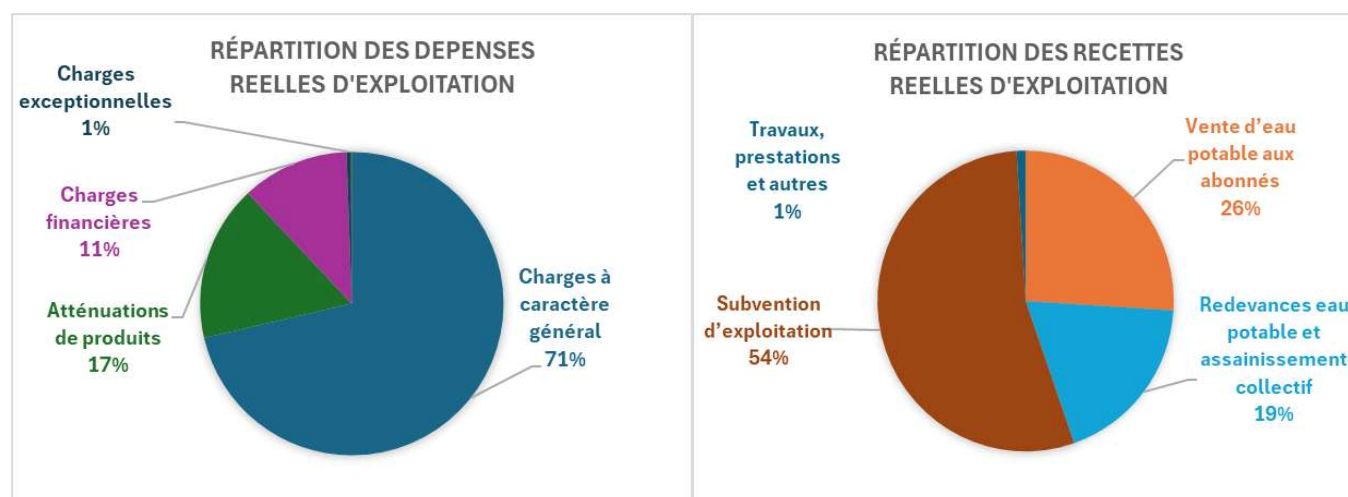
Emprunts et dettes assimilés : 295 728,74 €

Ce poste budgétaire représente l'annuité de remboursement du capital des emprunts du budget principal de la Commune. Il inclut également un emprunt court terme réalisé pour financer les travaux de la micro-crèche et du pôle de services.

- LE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DU BUDGET EAU & ASSAINISSEMENT

SECTION D'EXPLOITATION

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	194 399,83	Ventes d'eau potable aux abonnés	111 050,40
Atténuations de produits	45 274,00	Redevances d'assainissement collectif et eau potable	79 827,14
Charges financières			
Charges exceptionnelles	1 233,78	Subvention d'exploitation	232 055,00
Dotation aux provisions et dépréciation	300,00	Travaux, prestations et autres	4 195,15
Total des dépenses <u>réelles</u> d'exploitation	272 397,30	Total des recettes <u>réelles</u> d'exploitation	427 127,69
Provisions pour amortissements	190 872,81	Opérations d'ordre entre sections	73 812,50
TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION	463 270,11	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION	500 940,19



SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Immobilisations incorporelles	0,00	Subventions d'investissement	24 191,78
Immobilisations corporelles	56 860,82	Immobilisations incorporelles	
Immobilisations en cours	0,00	Immobilisations en cours	
Emprunts et dettes assimilés	46 360,95	Fonds de compensation de la TVA	
Total des dépenses <u>réelles</u> d'investissement	103 221,77	Total des recettes <u>réelles</u> d'investissement	24 491,78
Opérations d'ordre entre sections	73 812,50	Provisions pour amortissement	190 872,81
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	177 034,27	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	215 364,59

- LES RÉSULTATS 2025 À REPORTER SUR LES BUDGETS 2026 :

	Budget principal		Budget annexe Eau & Assainissement	
	SECTION FONCTIONNEMENT	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION EXPLOITATION	SECTION INVESTISSEMENT
Total des recettes 2025	1 666 211,98	890 114,60	500 940,19	215 364,59
Total des dépenses 2025	1 500 844,31	1 552 264,50	463 270,11	177 034,27
Résultats 2025	165 367,67	-662 149,90	37 670,08	38 330,32
Reprise des résultats 2024	366 765,02	-109 918,62	27 528,59	434 291,34
Résultats de clôture 2025	532 132,69	-772 068,52	65 198,67	472 621,66
Restes à réaliser en 2026	-	229217,03	-	-
Excédents / déficits à reporter en 2026	532 132,69	-542 851,49	65 198,67	472 621,66

- LE BUDGET PRINCIPAL PRÉVISIONNEL 2026 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	406 600	Atténuations de charges	12 000
Charges de personnel	437 300	Produits des services	153 343
Atténuations de produits	176 703	Impôts et taxes	784 097
Autres charges de gestion courante	275 121	Fiscalité locale	283 458
		Dotations et participations	365 097
		Autres produits de gestion courante	93 000
Total des dépenses de gestion courante	1 295 724	Total des recettes de gestion courante	1 690 995
Charges financières	25 196	Produits financiers	
Charges spécifiques	0		
Dotations aux provisions	500		
Total des dépenses financières	25 696	Total des recettes financières	0
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	1 321 420	TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	1 690 995
Opérations d'ordre entre sections	38 745	Opérations d'ordre entre sections	3 417
Total des dépenses d'ordre	38 745	Total des recettes d'ordre	3 417
Virement à la section d'investissement	334 247	Résultat de fonctionnement 2025 reporté	
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 694 412	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 694 412

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Immobilisations incorporelles	56 772	Subventions d'investissements	526 120
Subventions d'équipement versées	55 518		0
Immobilisations corporelles	87 668	Emprunts et dettes assimilés	0
Immobilisations en cours	542 165		0
Total des dépenses d'équipement	742 123	Total des recettes d'équipement	526 120
Emprunts et dettes assimilées	104 636	Dotations, fonds divers et réserve	191 000
	0		0
	0	Excédents de fonctionnement	532 133
Total des dépenses financières	104 636	Total des recettes financières	723 133
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	846 759	TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	1 249 253
		Virement de la section de fonctionnement	334 247
Opérations d'ordre entre sections	3 417	Opérations d'ordre entre sections	38 745
Total des dépenses d'ordre	3 417	Total des recettes d'ordre	372 992
Déficit d'investissement 2025 reporté	772 069		
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	1 622 245	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 622 245

Commentaires et précisions sur les investissements prévus :

Immobilisations incorporelles : 56 772 €

Ce montant concerne différentes études sur des projets en cours ou à réaliser : rénovation des logements communaux, étude de restructuration partielle de l'école

Subventions d'équipement versées : 55 518 €

Il s'agit du financement des travaux prévus en 2026 sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécom réalisés par le SDE (Syndicat Départemental d'Energie) et Orange.

Immobilisations corporelles : 87 668 €

Dans ce poste, sont budgétisés l'acquisition de matériel pour la micro-crèche, l'installation de panneau d'information, l'achat de véhicule.

Immobilisations en cours : 542 165 €

Ce montant concerne les travaux d'équipement concernant les bâtiments communaux, ainsi que les voies et réseaux. Voici les différents investissements programmés avec leurs montants prévisionnels TTC, les subventions obtenues ou demandées, la part de TVA à récupérer et enfin l'autofinancement communal (reste à charge). Des subventions supplémentaires liées à des travaux réalisés en 2025 seront reçues et permettront de financer une partie des projets 2026.

Projet d'équipement :	Montant <u>TTC</u> prévisionnel	Subventions	Récupération TVA (≈ 16 %)	Financement communal
Restructuration école partielle	30 000,00 €	3 000,00 €	4 800,00 €	22 200,00 €
Nettoyage des bétons de la piscine et travaux sur le bassin tampon	28 900,00 €	0,00 €	4 624,00 €	24 276,00 €
Changement chaufferie piscine	120 000,00 €		19 200,00 €	100 800,00 €
Acquisition d'abris légers pour les estives communales	98 600,00 €	66 400,00 €	15 776,00 €	16 424,00 €
Enrochement/soutènement Chemin Reine Hortense	10 000,00 €	0,00 €	1 600,00 €	8 400,00 €
Travaux logements communaux	20 156,00 €		3 224,00 €	16 931,00 €
Travaux Maison du Val d'Azun (sécurité incendie, ascenseur, électricité)	17 092,00 €	8546 50% Parc national	2 734,00 €	5 811,00 €
Amélioration des cheminements piétons, aménagements en lien avec la voie verte, travaux de voirie	110 000,00 €	0,00 €	17 600,00 €	92 400,00 €
Restauration de la cabane des Aulhès (Bordères)	3 000,00 €	1 500,00 €	480,00 €	1 020,00 €
<i>Autres travaux dont :</i> - travaux au garage « Le Milan Noir » à Marsous - travaux divers électricité (école, chauffages)	14 417,00 €	0,00 €	2 306,00 €	12 110,00 €
Solde construction de la micro-	90 000,00 €		14 400,00 €	75 600,00 €
TOTAUX :	542 165,00 €	79 446,00 €	86 746,00 €	375 972,00 €

Les communes récupèrent environ 80 % de la TVA qu'elles ont versée sur les opérations d'investissements réalisées. Ce montant, le FCTVA (**F**onds de **C**ompensation de la **TVA**), est reversé par l'État aux communes au cours de l'exercice budgétaire suivant.

- LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2026 EAU & ASSAINISSEMENT

SECTION D'EXPLOITATION

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	200 779	Produits des services	228 716
Charges de personnel	30 000	Subvention d'exploitation	108 732
Atténuations de produits	20 078	Autres produits de gestion courante	185
Total des dépenses de gestion des services	250 857	Total des recettes de gestion des services	337 633
Charges financières	25 314	Produits financiers	0
Charges spécifiques	1 500		
Dotations aux provisions et dépréciations	300		
Total des dépenses financières	27 114	Total des recettes financières	0
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'EXPLOITATION	277 971	TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'EXPLOITATION	337 633
Opérations d'ordre entre sections	177 809	Opérations d'ordre entre sections	52 948
Total des dépenses d'ordre d'exploitation	177 809	Total des recettes d'ordre d'exploitation	52 948
		Résultat d'exploitation 2025 reporté	65 199
TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION	455 780	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION	455 780

Commentaires et précisions :

La subvention d'exploitation en 2026 a baissé par rapport à 2025, en raison d'une gestion affinée avec la reprise en interne notamment d'une partie des services précédemment sous-traités. Le travail actuellement entrepris avec les autres communes aura pour objectif une mutualisation des services afin de faire baisser les coûts d'exploitation.

- LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2026 EAU & ASSAINISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Immobilisations incorporelles	2 500	Subventions d'investissement	10 500
Immobilisations corporelles	70 000		0
Immobilisations en cours	493 224		0
Total des dépenses d'équipement	565 724	Total des recettes d'équipement	10 500
Emprunts et dettes assimilés	47 259	Dotations, fond divers et réserve	5 000
Total des dépenses financières	47 259	Total des recettes financières	5 000
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	612 983	TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	15 500
Opérations d'ordre entre sections	52 948	Opérations d'ordre entre sections	177 809
Total des dépenses d'ordre	52 948	Total des recettes d'ordre	177 809
Résultat excédentaire 2025 reporté			472 622
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	665 931	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	665 931

Commentaires et précisions sur les investissements prévus :

Immobilisations corporelles : 70 000€

Ce montant concerne, pour l'essentiel, la récupération du transfert des données.

► Les emprunts en cours

Pour financer les dépenses d'investissement importantes, il est nécessaire de recourir à des emprunts. En voici la situation actuelle pour le Budget principal de la commune :

Organisme prêteur	Investissement financé	Date du prêt	Durée	Capital emprunté	Taux du prêt	Soldé en
Crédit Agricole	Acquisition terrains MAS/APF	2007	20 ans	160 000,00	4,60%	2027
Crédit Agricole	Travaux sur bâtiment (école)	2010	20 ans	150 000,00	3,93%	2030
Crédit Agricole	Rénovation de la Salle des fêtes	2014	15 ans	230 000,00	3,53%	2029
La Banque Postale	Construction du commerce (Proxi)	2019	20 ans	385 000,00	1,58%	2039
Crédit Agricole	Acquisition terrain du parking	2020	15 ans	100 000,00	0,78%	2035
La Banque Postale	Réhabilitation de la Base de loisirs	2020	20 ans	400 000,00	1,90%	2040
Crédit Agricole	Acquisition du garage de Marsous	2021	15 ans	90 000,00	0,70 %	2036
Crédit Agricole	Construction microcrèche / pôle	2022	20 ans	350 000,00	2,44 %	2042

Le solde de plusieurs emprunts dans les 3 prochaines années va permettre de financer des opérations sans toucher aux capacités ni mettre en difficulté les finances de la commune.

► Le Carnaval 2026

Le Carnaval a bravé la pluie !

Malgré une météo peu clémente, le traditionnel carnaval du village a bien eu lieu cette année, pour le plus grand plaisir des habitants venus nombreux participer à cette journée festive.

Organisée par le CJA, la journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Sous un ciel gris et quelques averses, les carnavaliers ont défilé dans les rues du village, à la suite des danseurs et musiciens d'En Cadence, faisant preuve d'une belle énergie malgré la pluie. Les costumes colorés, les sourires et la bonne humeur ont largement contribué à la réussite de cette édition.



Tout au long de l'après-midi, l'APE a proposé une vente de gâteaux très appréciée des participants. Une belle occasion de se régaler tout en soutenant les actions menées en faveur des enfants de l'école.



Comme le veut la tradition, Monsieur Carnaval a terminé son parcours sur le bûcher. Sa mise à feu a marqué le point d'orgue de la journée, sous les regards émerveillés des petits comme des grands.



Et puis, il y a eu l'ours... Fidèle à son rôle, il a semé le doute et alimenté les conversations tout au long de la fête. Derrière le costume se cachait une personnalité du village, mais le mystère demeure entier. Qui était donc sous les traits de l'ours cette année ? Les hypothèses vont bon train, mais pour l'instant, le secret est bien gardé !

Les festivités se sont poursuivies en soirée, également organisée par le CJA, permettant aux habitants de prolonger ce moment de partage et de convivialité.

Un grand merci à tous et rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau carnaval, en espérant une météo plus clémente... et peut-être la révélation de l'identité de l'ours !



► Côté Associations

- Association de Parents d'Elèves « Eths Mainats »



Bonne nouvelle ! Une association de parents d'élèves vient d'être créée au sein des écoles maternelle et élémentaire.

- Son ambition : représenter les familles,
- accompagner les projets scolaires,
- renforcer les échanges entre parents, élèves et équipe éducative
- soutenir les projets pédagogiques.

Contact : Emilie Ballion Teurlay

- Urgence Frelon Pyrénées Vallées des Gaves



Dans le bulletin municipal de décembre 2025, un article sur le frelon asiatique vous présentait les risques que fait peser cette espèce sur l'apiculture et plus généralement sur notre environnement ainsi que la nécessité de développer des moyens de lutte contre cette invasive.

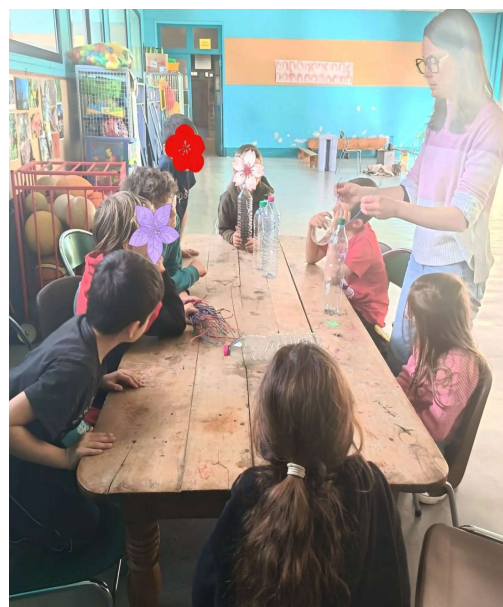
Comme annoncé alors, une réunion d'information s'est tenue au mois de février, suivie de l'organisation d'un atelier de fabrication de pièges avec les enfants de l'école.

L'association est maintenant créée et a pour objet :

- la protection des abeilles et autres pollinisateurs
- la préservation de la biodiversité de nos Vallées
- le soutien aux actions locales de lutte contre cette espèce invasive

contact : 06 37 07 64 41

<https://www.facebook.com/profile.php?id=61586775372622>



- Les Esclops d'Azun



L'association de course en montagne Les Esclops dispose désormais d'un nouveau local, offrant à ses adhérents un espace adapté pour se réunir, préparer leurs activités et poursuivre le développement de la vie associative autour de la pratique sportive.

Ce local communal est situé à Marsous, dernière construction à gauche en quittant le village par le chemin du Gerri.



Cette installation marque une nouvelle étape pour le club, particulièrement dynamique sur notre territoire. Les Esclops regardent déjà vers l'avenir avec un rendez-vous d'importance : l'organisation **en 2027 des Championnats de France de course verticale (KV) et de course en montagne**. Un événement qui mettra à l'honneur le savoir-faire des bénévoles et contribuera au rayonnement de notre commune bien au-delà de ses frontières.

A noter : Pour préparer 2027, les Esclops ajoutent cette année une épreuve de KV aux Gabizos ; celle-ci se déroulera le vendredi avant les courses de la Manu Lacroix.

La municipalité adresse ses félicitations à l'ensemble des membres de l'association et leur souhaite pleine réussite dans la préparation de ce rendez-vous sportif national.

25 JUILLET 2026
ARRENS-MARSOUS
VAL D'AZUN

ES GABIZOS
DEPUIS 2005

Esclops d'Azun
 ferme-bretou.com

SKY RACE Les Gabizos - 30 km - 2850 m
 La BERBEILLET - 20 km - 1750 m
 La TUQUE - 10 km - 760 m
 La MINI TUQUE - 5 km - 260 m

24/07/2026
 Le KV Omi Agut - 3.5 km - 950 m
 La MANU LACROIX - courses enfants

EDF
FFT
DYNFIT

HAUTES PYRENEES
 LE DEPARTEMENT
 PYRENEES VALLEES DES GAVES

Arrens-Marsous

TRAIL
LES GABIZOS

CHAMPIONNATS DE FRANCE
COURSE VERTICALE ET COURSE EN MONTAGNE
Arrens-Marsous - 65

Esclops d'Azun
3 ET 4 JUILLET 2027

Arrens-Marsous

Les championnats de France sont de retour à Arrens-Marsous !

ATHLÉT
 FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

► Le pôle de Services

Après la mise en service de la micro-crèche le 5 janvier dernier, le pôle de service a ouvert progressivement au-cours de ce premier semestre 2026 au **14 bis route d'Azun**.

- **Le Garage**, espace de gratuité a été le premier espace à accueillir du public dès le 19 mars. Les bénévoles ont aménagé les locaux tout neuf pour un service encore plus adapté. Merci de respecter les lieux et de suivre leurs consignes de rangement.
- **Le Kinésithérapeute** : Un nouveau masseur-kinésithérapeute exerce maintenant au village, renforçant ainsi l'offre de soins existante. Nous lui souhaitons bonne installation. **Contact : Mr. Logan Huon-Remaud, 06 64 30 91 84**
- **Le Cabinet d'infirmières** : précédemment situé dans l'ancien presbytère, le cabinet a déménagé en juin au pôle de service. Même équipe d'infirmières, même téléphone, seul le lieu a changé. **Contact : 06 20 40 87 78**



► Rappel sur les consignes de tri

Les volumes de déchets collectés via les sacs jaunes et les bacs jaunes ont augmenté ces dernières années, signe que vous êtes attentifs à la gestion des déchets et que vous participez activement au tri sélectif.

En cette période estivale où nous accueillons de nombreux touristes, il est important que ceux-ci aient toutes les informations utiles pour respecter nos **consignes de tri dans leurs hébergements de vacances**.

Les services de la CCPVG constatent toutefois des erreurs lors de leurs tournées ; en conséquence, les sacs et bacs jaunes concernés ne sont pas ramassés et sont versés dans les déchets ménagers. C'est dommage de voir ainsi vos efforts de tri réduits à néant juste pour une étourderie ou une méconnaissance des règles. **Des dépliants explicatifs sont disponibles en Mairie** et le site internet de la CCPVG est également d'un grand secours sur ce plan là. <https://ccpvg.fr/vie-pratique/gestion-des-dechets/>

Les erreurs les plus fréquentes



- ❌ **Mettre le tri sélectif dans des sacs poubelles noirs classiques.** Il faut absolument utiliser les sacs jaunes disponibles en Mairie ou verser les déchets du tri sélectif en vrac dans les bacs jaunes en utilisant les sacs de pré-collecte aussi disponibles en Mairie ;
- ❌ **Jeter des cartons dans les bacs jaunes** ; seuls les petits cartons d'une taille maximale de ceux des cartons à pizza sont acceptés.

Pour tous les autres, il faut aller en déchetterie ou utiliser les bacs à cartons du village.

INTERDITS DANS LE TRI



SACS NOIRS **GROS CARTONS** **TOUS VERRES**

✓ **ORDURES MÉNAGÈRES** ↓ **DÉCHÈTERIE OU COLONNES À CARTONS** ↓ **COLONNES À VERRE ET DÉCHÈTERIE**

 Pas de collecte du bac pour le tri si son contenu est non conforme! **Une question ?** Rendez-vous sur ccpvg.fr 



CARTONS INTERDITS AU TRI

SAUF

INFÉRIEURS À 40x40CM
TAILLE MAXIMUM D'UNE BOÎTE À PIZZA

Les grands cartons doivent être emmenés en priorité en déchèterie ou déposés pliés dans une colonne à carton.

► Préparez la Rentrée scolaire

L'été n'a pas commencé réellement et vous avez plus la tête aux vacances qui s'approchent, mais il vous faut déjà penser à la Rentrée ! Pour les nouvelles inscriptions, afin que tout soit prêt pour votre enfant, pensez à effectuer les démarches suivantes :

- *Inscription à l'école via l'intermédiaire de la mairie et des écoles maternelle et élémentaire.*
- *Inscription à la cantine scolaire via la CCPVG.*
- *Inscription au centre de loisirs pour l'accueil périscolaire (matin, soir et/ou mercredi), via l'association Le Gabizos.*

Nous vous invitons à réaliser ces inscriptions dans les meilleurs délais afin de garantir la prise en charge de votre enfant dès la rentrée.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie.

► Les marchés 2026

Avec l'été, nous retrouvons nos rendez-vous habituels pour s'approvisionner, flâner et passer un moment ensemble.

Le Marché du dimanche matin

Organisé en juillet et août, il occupe le centre du bourg d'Arrens, de la place du Val d'Azun jusqu'à l'espace devant la salle des fêtes.

Les Rencontre des Producteurs du Val d'Azun :

Les mercredis, du 1er juillet au 9 septembre, à partir de 16H00, sur la place du Val d'Azun.

Du 8 juillet au 26 août, le marché sera animé par l'Association Balai'tous Ensemble

Hors période estivale, du 12 septembre 2026 au début juillet 2027, les producteurs du Val d'Azun vous donnent rendez-vous **le samedi matin de 10h à 13h** sur la place du Val d'Azun.

Les Apéros Vins et Fromages :

Organisés en partenariat par le Wine Truck Pyrénéen et la Ferme Gainza.

Les jeudis en juillet et août, de 17H00 à 20H00, à Marsous (sur le parking de l'aire de jeu).



Animés par l'association Balai'tous Ensemble

► L'agenda des animations et festivités à venir

- **Vendredi 26 et samedi 27 juin : Paroles d'exils**
Festival organisé par l'Association Accueil Azun.
- **Samedi 4 et dimanche 5 juillet : Fête locale de la Saint-Pierre, à Arrens**
Organisée par le Comité des fêtes d'Arrens-Marsous.
- **Vendredi 10 et samedi 11 juillet : Classic en Montanha à la Chapelle Pouey-Laün**
Concerts de musique classique organisés par l'Association Opus 65.
- **Dimanche 12 juillet : Courses cyclistes Matthieu Ladagnous**
Cyclo sportive organisée par le Cyclo Club Nayais ; 4 parcours proposés
(<https://pyreneeschrono.fr/evenement/la-matthieu-ladagnous/>).
- **Lundi 13 juillet : Feu d'artifice**
Organisé par la Commune
- **Vendredi 17 juillet : Pyrénées Cycl'n Trip**
Organisé par le Département : cols du Soulor, d'Aubisque et de Spandelles réservés aux cyclistes, de 9h à 12h. (pyrenees-trip.com/pyrenees-cycln-trip/).
- **Vendredi 17 juillet : Vox Occitanie (choeur d'hommes) à la Chapelle Pouey-Laün**
Organisé par la Commune
- **Vendredi 24 et samedi 25 juillet : Les Gabizos**
Organisés par l'Association des Esclops d'Azun (lesgabizos.com/)
Vendredi : le KV et la Manu Lacroix (course enfants) / Samedi : 4 trails de 5 à 30 km.
- **Lundi 7 août : Quintette Gardana (musique de chambre) à la Chapelle Pouey-Laün**
Organisé par la Commune
- **Samedi 22 août : La Marcha**
Rencontre au Port de la Peyre Saint-Martin avec les habitants de la Vallée de Tena, renouvellement des accords d'entraide, repas du soir à Salent de Gallego.
- **Vendredi 28 et samedi 29 août : Classic en Montanha à la Chapelle Pouey-Laün**
Concerts de musique classique organisés par l'Association Opus 65.
- **Vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 septembre : Trad d'Azun**
Festival organisé par l'Association En Cadence (tradazun.jimdofree.com/).
- **Samedi 5 septembre : Concours national de la tomme des Pyrénées au lait cru**
Organisé par l'AFFAP dans le cadre du festival Trad d'Azun, avec la participation des enfants de l'école (<https://www.affap.fr/wp-content/uploads/2026/04/PROGRAMME.pdf>).
- **Samedi 19 septembre : Journée européenne du Patrimoine**
Organisée par la Commune

► Les informations utiles

La bibliothèque (Maison de la Vallée) :

Ouverte les mercredis, de 15h00 à 18h00 et les samedis, de 10h00 à 12h00.

Le cinéma (Maison de la Vallée) :

Pendant les vacances scolaires, les mardis et les jeudis, à partir de 20H30.

Hors vacances scolaires, les vendredis, à partir de 20H30.

Tarifs des entrées : enfant de 16 ans → 4 € / étudiant → 5 € / adulte → 6 €

La piscine (Base de loisirs) :

Ouverte en juillet et août, tous les jours de 10H00 à 19H00.

Tarifs des entrées :

entrées à la journée : enfant – de 16 ans → 3,00 € / adulte → 5,00 €

abonnement saison : enfant – de 16 ans → 30,00 € / adulte → 75,00 €

Entrée gratuite pour les enfants de moins de 3 ans

Carte saison gratuite pour les enfants de moins de 16 ans dont les parents habitent en résidence principale sur la commune. Cette carte doit être retirée à la Mairie sur présentation d'un justificatif de domicile et fourniture d'une photo d'identité.

Les courts de tennis (Base de loisirs) :

Tarifs : 6€ de l'heure en juillet et août.

Les dates et heures d'ouverture à connaître :

- **la Mairie** : du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et 14H00 à 17H00.

Contacts : 05.62.97.02.54 ou mairie.arrens-marsous@wanadoo.fr

- **l'Agence Postale** : du mardi au samedi de 9H00 à 11H50.

- **Les permanences France Services** : le mardi et le mercredi de 13h00 à 15h30, le jeudi de 16h00 à 18h00, le vendredi de 13h00 à 15h00 et le samedi de 12h00 à 13h00

- **la déchetterie d'Arrens-Marsous** :

Les lundis, jeudis et samedis, de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H15.

- **la collecte des déchets** :

Ordures ménagères ► les mardis / **Tri sélectif** (sacs jaunes) ► les vendredis

La communication municipale numérique :

- **L'application PanneauPocket** : à télécharger sur votre smartphone

- **Le site internet** : <https://www.arrens-marsous.fr/>

- **La page Facebook** : <https://www.facebook.com/ArrensMarsous/>